FBC 53.1

CONSULAT DE FRANCE

à

CAGLIARI

République Française

Cagliari, le 8 octobre 1890.

ARCHIVES DE PUJOL BEGOUEN

Monsieur,

En réponse à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 2 de ce mois, je m'empresse de vous donner les renseignements ci-après:

Une exploration dans l'île de Sardaigne est parfaitement réalisable et je vous citerai l'exemple de mon collègue d'Espagne en cette ville qui s'est livré, sans grandes difficultés, à des recherches relatives aux origines espagnoles de la population de cette île, faisant par la même occasion une collection de photographies des lieux que leur originalité désignait à son attention.

Quant à trouver un jeune homme

Monsieur Emile Cartailhac

5, rue de la Chaîne Toulouse.

pouvant vous servir de guide et d'interprète dans vos excursions, la chose est aisée, attendu que beaucoup de gens ici parlent facilement le français ou le comprennent parfaitement. Cet auxiliaire, en effet, vous serait indispensable, car l'idiôme sarde s'écarte singulièrement de l'italien, puisque les italiens du continent n'en comprennent pas une phrase.

La Sardaigne est un pays d'autant plus curieux à voir (en passant) qu'elle est peu connue, ayant été peu explorée, et les fouilles qui ont été opérées dans son sol ont livré au jour de nombreux spécimens d'objets provenant des divers peuples, dont la domination s'est fait sentir dans le pays. Un voyage dans cette contrée sera certainement très intéressant pour vous et je ne puis que vous répéter que les obstacles matériels ne consistent guère que dans une nourriture peu agréable pour des Français, mais pas au point de se laisser mourir de faim, et dans une absence de confortable (dans l'intérieur du pays) sur laquelle on peut passer quand on voyage.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Consul de France,

G. de Rivière